

Letter to the Editor, La Tribune, Paris

Par courriel – 10.1.2022

La Tribune, Paris

Monsieur,

Dans son « Hong Kong, vitrine de la 'démocratie à la chinoise', au corps défendant de ses habitants », le 5 janvier, Chloé Froissart affirme que les récentes élections du Conseil législatif à Hong Kong se sont déroulées dans un territoire où « il n'y a plus d'État de droit, plus de société civile, plus de liberté de la presse, plus d'opposition politique et où les élections système a été réformé pour permettre l'élection de seules personnes fidèles à Pékin.

Ces affirmations scandaleuses et radicales sont incorrectes et infondées. Au contraire, comme l'a déclaré notre directrice générale, Mme Carrie Lam, « rien n'est plus important que l'état de droit à Hong Kong ».

Après des mois d'émeutes sans précédent et de graves violences à Hong Kong, la loi sur la sécurité nationale, entrée en vigueur le 30 juin 2020, a mis fin au chaos et rétabli l'ordre dans notre ville, assurant la mise en œuvre harmonieuse et continue de « Un pays, deux systèmes » et la prospérité et la stabilité à long terme de Hong Kong. La loi sur la sécurité nationale garantit les droits et libertés du peuple de Hong Kong, ainsi que le degré élevé d'autonomie de la Région administrative spéciale de Hong Kong. Les médias rendent compte librement à Hong Kong et remplissent leur rôle de chien de garde des affaires publiques conformément aux lois et règlements.

Cependant, ces libertés ne sont pas absolues. Aucune personne ou organisation n'est au-dessus des lois. Les actes et activités qui mettent en danger la sécurité nationale sont des crimes très graves, auxquels nous sommes déterminés à lutter conformément à la loi. Toutes les mesures d'application de la loi prises par les organismes d'application de la loi de Hong Kong sont fondées sur des preuves, strictement conformes à la loi, des actes des personnes ou entités concernées, et n'ont rien à voir avec leur position politique, leurs antécédents ou leur profession.

Ces dernières années, des tentatives radicales et violentes de détournement du processus politique à Hong Kong ont gravement perturbé le travail vital de notre législature et semé le chaos dans la société. L'amélioration du système électoral

introduite en mars 2021 visait à garantir que les membres du Conseil législatif (« LegCo ») agissent dans l'intérêt du développement du pays et de la prospérité et de la stabilité à long terme de Hong Kong.

Contrairement à ce que suggérait votre article, lors de l'élection du LegCo qui s'est tenue le 19 décembre 2021, les candidats, mais aussi les élus parlementaires, sont en effet issus d'horizons divers et d'affiliations politiques différentes, dont certains de ce que l'on appelle localement le « camp démocrate » ou « l'opposition ». Une telle diversité met en valeur la large représentation et l'inclusivité politique du système électoral amélioré. En équilibrant les intérêts généraux de Hong Kong, les intérêts des différents secteurs et districts, l'élection garantit une participation équilibrée. La compétition ouverte, juste et saine entre les candidats reflétait l'équité et la compétitivité du nouveau système électoral.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, mes salutations distinguées.